et M. Dauthy de donner la préférence sur les autres. (Vifs applaudissements).

Intervention de M. Ch. Benoist

M. Charles Benoist monte à la tribune, mais de toutes parts s'élèvent des cris : Suspension ! Suspension ! Parlez ! Parlez !

M. Ch. Benoist s'adosse à la tribune et attend que le calme soit revenu.

M. Charles Benoist. — Depuis le débat qui a eu lieu, en novembre 1909, il s'est produit un fait nouveau : les élections de 1910. Ces élections ont été considérées, dans la presse, comme la victoire des proportionnalistes. Si l'on consulte le « baromètre », on constate que le nombre des députés partisans de la R. P. est plus considérable que ne l'a indiqué M. Maginot. D'autre part, la commission du suffrage universel qui a été élue d'après le système de la représentation proportionnelle a une majorité de 25 proportionnalistes contre 19 antiproportionnalistes. On remarque, en outre, que dans toutes les élections partielles qui ont eu lieu, il est extrêmement difficile de trouver des candidats antiproportionnalistes. En dehors du Parlement, le mouvement proportionnaliste ne s'est pas ralenti. On a reproché à l'apparentement de réintroduire l'idée majoritaire dans le système proportionnaliste et d'aggraver les marchandages ordinaires de notre deuxième tour. Je ne voterai pas l'apparentement, mais je ne suis pas disposé à dire plus plutôt que cela sous le régime parlementaire ; on vit actuellement, en réalité, sous un régime féodal. Le scrutin d'arrondissement est mort, noyé dans la mare. Quant au scrutin de liste pur et simple, il est partout délaissé et considéré comme un instrument d'oppression. Il n'est de ressource que dans le scrutin de liste, avec représentation proportionnelle. (Applaudissements.) La solution proposée par la commission est, dit-on, médiocre ; mais il n'est pas douteux qu'elle vaut mieux que ce qui est. La cause de la R. P. est donc gagnée ici. S'il en était autrement, on ferait appel au pays qui est incontestablement acquis à la réforme. (Applaudissements.)

M. Abel Ferry

M. Abel Ferry. — Je repousse le système proposé par M. Dauthy, qui serait défavorable au parti républicain, parce que c'est le parti qui se divise le plus. Je ne citerai qu'un exemple : les dernières élections auraient donné la majorité à la droite si on avait appliqué ce système. (Très bien ! à gauche.)

M. Groussier rapporteur, à la tribune

M. Groussier, rapporteur, monte à la tribune.

M. Groussier. — Aucun orateur n'a encore défendu le scrutin de liste pur et simple. Dans ces conditions, je me bornerai à exposer les motifs qui ont déterminé la Commission à proposer le système de la R. P. Tous les électeurs, ou du moins le plus grand nombre d'entre eux, ont le droit d'être représentés directement. (Très bien !) C'est là l'essence de la représentation proportionnelle. Actuellement, la majorité plus un des électeurs est seule représentée. En augmentant cette proportion, la R. P. réalise donc un progrès certain. (Très bien !) M. Breton prétend que la R. P. non seulement ne supprime pas, mais encore aggrave les défauts du système actuel ; c'est une erreur. Il n'est pas contestable, en effet, que les influences d'argent se feront moins sentir, avec le nouveau régime, qu'avec le régime majoritaire. Le déplacement de quelques centaines de voix ne pourra plus faire gagner comme aujourd'hui sept ou huit sièges. On aura donc moins d'intérêt à recourir à la corruption. Les élections y gagneront en moralité. (Applaudissements.) Les élus de tous les partis auront plus de liberté d'action pour défendre l'intérêt général et voter selon leurs convictions ; ce sera là une grande force pour organiser solidement les partis. (Applaudissements.)

M. Groussier, très écouté par la Chambre, poursuit son argumentation.

M. Groussier. — Il y a le plus grand intérêt pour tous à moraliser le suffrage universel et on le peut, dans la mesure du possible, avec la représentation proportionnelle. On reproche à ce système électoral d'être compliqué. M. Varenne, dans son rapport et dans son excellent discours, a démontré que ce reproche n'était pas fondé. Ceux qui le formulent n'ont jamais fait un effort pour comprendre la R. P. (Rires.)

Il n'y a que deux choses nouvelles dans ce système électoral. La répartition des sièges entre les listes et l'attribution des sièges aux candidats. Rien de moins compliqué que la première question. Il y a deux solutions : le système Dhondt et celui du quotient, avec certaines modalités, telles que celle de l'apparentement.

M. Atam se plaint de la complication de cette modalité. Si on veut la supprimer, ce n'est pas la commission qui s'y opposera. (Très bien ! Très bien). La seconde question ne donne lieu qu'à trois solutions qui sont tout aussi simples. (Très bien ! Très bien !) Voilà toute la R. P. et il ne s'agit pas là du projet de la commission, mais de tous les systèmes connus. (Très bien ! Très bien !) Le panachage, comme l'apparentement, constitue une concession faite par les proportionnalistes à leurs adversaires. Ceux-ci sont donc mal fondés à les présenter l'un et l'autre comme des complications. (Très bien ! Très bien !) Je me suis préoccupé toujours de la possibilité d'application de chaque article du projet. Aussi, l'électeur n'aura-t-il pas plus de difficulté à voter avec ce système qu'avec le scrutin de liste. Le dépouillement se fera comme aujourd'hui.

M. Piou. — Mais on laisse subsister les commissions de recensement.

M. Groussier. — Les opérations à effectuer par la commission de recensement se résument en quelques additions et quelques divisions.

M. Piou. — Et quelques soustractions aussi.

M. Jaurès. — Avec la proportionnelle, il faudra des manipulations considérables pour changer les résultats du vote.

M. Groussier. — En effet, la fraude sera beaucoup plus difficile qu'aujourd'hui. (Très bien ! Très bien !)

Le rapporteur rappelle alors dans quelles conditions la commission a été amenée à faire certaines concessions.

M. Grousier. — On est arrivé à ce résultat que le principe aujourd'hui ne paraît plus combattu. (Très bien ! Très bien !) Un grand parti vivant, comme le parti républicain, ne peut-il donc triompher qu'avec un seul mode de scrutin ? Le pays est républicain et il le prouvera, quel que soit le régime électoral adopté. (Très bien ! Très bien !) M. Combes lui-même a condamné le scrutin d'arrondissement. (Applaudissements ironiques à droite et au centre ; murmures à gauche). Dans la Chambre, il n'y a qu'un très petit nombre de députés qui y restent attachés. On va donc se trouver en présence du scrutin de liste et de la représentation proportionnelle. Il paraît impossible d'accepter comme solution transitoire le scrutin de liste, qui aggrave le mal actuel, on se comptera sur l'article premier et il n'est pas douteux que l'ensemble de cet article sera voté. (Applaudissements).

Quelle sera l'attitude de ceux qui sont partisans du scrutin de liste ou du scrutin d'arrondissement ? Ou ils se désintéresseront du mode de scrutin ou battus sur le principe, ils essaieront, au détour de quelque amendement, de tuer la R. P. Il n'est pas admissible qu'un parti de gouvernement puisse essayer de faire triompher ses idées par la ruse. (Applaudissements).

M. Maginot. — A aucun moment, la minorité de la commission n'a essayé de triompher par la ruse. (Applaudissements à gauche).

M. Groussier. — Si le sentiment exprimé par M. Maginot est partagé par tous les adversaires du projet, la seule attitude qui s'offrira à eux après le vote de l'article premier, sera d'examiner loyalement le moyen de résoudre la représentation proportionnelle. J'adjure tous les membres de la Chambre, après la lutte sur l'article premier, de collaborer à la réforme, car le but qui doit être commun à tous, est de réaliser plus de justice. (Vifs applaudissements répétés sur un grand nombre de bancs).

Voix nombreuses. A jeudi !

La suite de la discussion est renvoyée à jeudi, 2 heures.

L'accident d'Issy-les-Moulineaux

Le président donne lecture d'une communication du ministre des affaires étrangères annonçant une manifestation de sympathie des deux Chambres de Belgique, à l'occasion de l'accident dans lequel M. Boileau a été tué et M. Monis blessé. (Applaudissements).

La séance est levée à 6 heures un quart.

SÉNAT

L'application de la Loi sur les Retraites Ouvrières

Interpellations de MM. Codet et Brager de la Villemoysan. - Réponse du Ministre du Travail

La séance est ouverte à 3 heures 15, sous la présidence de M. Dubost.

LE SIXIÈME DOUZIÈME PROVISOIRE

M. Cailliaux dépose le projet de loi ayant pour objet le vote d'un sixième douzième provisoire.

Le projet est renvoyé à la Commission des Finances.

M. Cauthier, rapporteur général, lit un rapport favorable.

M. Le Provost de Launay déclare que le retard apporté cette année dans le vote du budget, est une preuve de l'anarchie parlementaire dans laquelle nous vivons.

Le projet est adopté par 277 voix contre 2.

M. Fabien Cesbron, élu en Maine-et-Loire, est ensuite validé.

LES INTERPELLATIONS SUR LA LOI des RETRAITES OUVRIERES

Le Sénat aborde la discussion des interpellations de **MM. Brager de la Villemoysan** et **Codet** sur les difficultés que rencontre l'application de la loi des retraites ouvrières.

Discours de M. Codet

La parole est à **M. Codet**.

M. Codet. — Ce n'est pas la loi elle-même que j'entends critiquer, mais la méthode employée pour arriver au résultat.

Le gouvernement et le Conseil d'Etat ont mis la plus grande hâte pour élaborer les règlements nécessaires, mais ces règlements ont soulevé des protestations de nombreux intéressés.

C'est ainsi qu'à Paris, sur 800.000 assujettis, il a eu 86.000 inscriptions ; à Lyon, 25.000 sur 300.000 ; à Marseille, 12.000 ; à Lille, 4.000. Dans la majeure partie des communes, les inscriptions atteignent à peine 5 0/0 du nombre des inscrits.

En dépit des chiffres optimistes publiés par le Ministère du Travail, il est établi qu'un courant de résistance existe dans tout le pays, et au lieu d'aider à l'apaisement, cette loi n'a produit que le trouble et la révolte.

La retenue sur le salaire me paraît injuste. Pour soulager la misère, on frappe la misère.

Le versement patronal fait le commerce et l'industrie et est aussi injuste. C'est une deuxième patente. Pour obtenir un résultat pratique, il faut bouleverser la loi, organiser la retraite par l'impôt et en abaisser l'âge.

Je demande la suppression des versements jusqu'à ce qu'un texte nouveau ait été voté.

L'interpellation de M. Brager de la Villemoysan

M. Brager de la Villemoysan succède à M. Codet. Il désire faire préciser quelques points obscurs de la loi, par exemple l'article 23, qui prévoit des sanctions pénales. Qu'entend-on par là ? Si l'employé refuse de présenter sa carte d'assujetti, le patron devra verser pour lui ; que faut-il entendre par ces mots : « la cotisation est à la charge de l'employeur » ?

Les intéressés redoutent les difficultés qui peuvent se produire. Il est nécessaire que la loi soit interprétée dans un esprit large ; il ne s'agit point ici de politique, mais d'une bonne application de la loi.

M. Flaissières intervient et demande l'abaissement à 60 ans de l'âge de la retraite et la suppression des versements ouvriers.

Réponse de M. Paul-Boncour, ministre du Travail

M. Paul-Boncour répond aux interpellateurs.

« La campagne menée contre la loi, dit-il, ne doit pas nous alarmer. Les complications ne résultent que du nombre des citoyens soumis à la loi. Les commissions municipales ont fonctionné dans la plupart des communes. »

M. le Ministre du Travail donne ensuite connaissance au Sénat des résultats obtenus dans certains départements et se montre optimiste en ce qui concerne l'adhésion des intéressés. Il demande au Sénat de repousser les deux solutions proposées par les interpellateurs et dont les conséquences seraient funestes à la loi.

Puis, touchant la question du versement, M. Boncour déclare que le versement à la charge du patron comprend et le versement patronal et le versement ouvrier, dont le patron est responsable. (Protestations sur un grand nombre de bancs.)

La suite de la discussion est renvoyée à jeudi prochain, 3 heures.

La séance est levée à 7 heures 05.

La Conquête de l'Air

A ANS AVIATION

Un nouvel exploit audacieux de Lescarts

Le vent était, lundi, très violent, sur le plateau d'Ans, un orage se préparait. Les commissaires sportifs étaient parvenus à obtenir de Verreput qu'il ne volât point. C'est ce moment que choisit l'audacieux Lescarts pour s'élancer dans la rafle, et un frisson de terreur s'empare du public quand on vit le grand oiseau tanguer terriblement de gauche à droite, monter, puis descendre brusquement ; on aurait voulu crier au hardi aviateur d'atterrir.

Lescarts, qui est vraiment un pilote de race, tient tête au vent. On le voit qui lutte de toutes ses forces ; à chaque instant on croit qu'il va être plaqué au sol, et ce n'est qu'après trois tours de piste qu'il se décide à atterrir.

C'est un vrai soulagement pour le public qui est resté angoissé pendant ce vol magnifique et émotionnant ; aussi à sa descente, les bravos et les acclamations ne sont pas ménagés au brave Lescarts.

Les commissaires sportifs, pour dégager leur responsabilité, firent clore le meeting.

Cotons Américains

New-York, 30 mai.

COURS DE CLOTURE

TERME	NEW-YORK Cojour	NEW-YORK Précéd.	NEW-ORLÉANS Cojour	NEW-ORLÉANS Précéd.
MAI.....1911		15.56	15.32	15.31
JUIN.....		15.56	15.34	15.33
JUILLET.....		15.67	15.54	15.31
AOUT.....		14.96	14.62	14.61
SEPTEMBRE....		13.50	13.45	13.43
OCTOBRE.....	Fête	13.06	13.03	13.01
NOVEMBRE.....		12.97	12.95	12.97
DÉCEMBRE.....		12.97	12.96	12.96
JANVIER...1912		12.96	13.00	12.99
FÉVRIER.....		—.—	—.—	—.—
MARS.....		13.04	—.—	—.—
AVRIL.....		—.—	—.—	—.—
Ports de l'Intérieur..		0.000	1.000	Balles
Ports des Etats-Unis.		0.000	3.000	»

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

ROUBAIX,

ROUBAIX, mardi, 30 mai 1911.

2 h. soir, 25° au-dessus de zéro, 763, variable.
5 h. soir, 22° au-dessus de zéro, 763, variable.
9 h. soir, 19° au-dessus de zéro, 763, variable.

Mercredi, 31 mai 1911.

Minuit, 18° au-dessus de zéro, 763, variable.
2 h. matin, 18° au-dessus de zéro, 763, variable.

Un Assassin est démasqué après deux années

Le 23 août 1909, un tout petit village de l'Oise, dans l'arrondissement de Compiègne, était mis en émoi par la mort étrange d'une rentière, Mme veuve Thiébaut, née Marie Huyard, âgé de soixante-quatre ans, cantonnier en retraite.

Ce dernier, revenant des champs vers six heures et demie du soir, n'avait pas trouvé sa tante dans la coquette maison qu'ils habitaient tous deux. Il en avisa immédiatement la gendarmerie, qui vint aussitôt procéder à une enquête.

On s'aperçut alors que la porte du puits, dans le jardin, était restée ouverte ; les gendarmes y découvrirent le cadavre de l'octogénaire.

Lorsqu'on remonta le corps, on trouva la tête de la vieille rentière encapuchonnée dans un tapis. Le sommet du crâne portait une plaie saignante, et le cou présentait assez nettement des traces de strangulation.

Malgré ces blessures et ces contusions, le médecin de la localité délivra le permis d'inhumer, et la gendarmerie conclut à un accident ou à un suicide. Quelques jours après, Mme veuve Thiébaut était mise en terre, et son neveu Crépin héritait de sa maisonnette, du vaste jardin qui l'entourait et de quelques créances que la vieille rentière avait à recouvrer dans le pays. Cet immeuble joint à sa petite retraite de trois cents et quelques francs faisait de l'ancien cantonnier l'homme le plus heureux du village.

Ce bonheur lui fit-il des envieux, ou la vérité se fit-elle jour à travers les racontars du petit village ? Quoi qu'il en soit, une dénonciation anonyme parvenait, il y a quelque temps, au Parquet de Compiègne, et les faits énoncés dans cette lettre accusaient et précisément et si formellement le cantonnier en retraite qu'une nouvelle information fut ouverte par le juge d'instruction.

L'enquête, dirigée par M. Faivre, commissaire-divisionnaire, chef de la première brigade de la Sûreté générale, et faite, à Crapeaumesnil, par M. Ségur, sous-chef de la brigade, a confirmé pleinement les dires de l'accusateur inconnu, et Crépin Huyard, inculpé d'assassinat sur la personne de sa tante, vient d'être écroué à la prison de Compiègne, à la disposition du juge chargé de l'instruction de l'affaire.

Prisonniers modèles

Berne, 30 mai. — La maison centrale bernoise de Saint-Jean, près du lac de Bienne, où fut internée Tatiana Léontieff, a souffert un grave incendie. Le feu a pris, la nuit, au bâtiment des détenus. Le cri de « Au feu ! » mit tout le monde sur pied. La liberté fut accordée à tous les prisonniers, qui coopérèrent avec un zèle touchant au sauvetage. La plupart frissaient la chaîne avant l'arrivée des pompes, tandis que d'autres déménageaient en hâte meubles et outils. Les premiers au feu, après les pompiers du Landeron, furent les détenus de la maison centrale voisine de Witzwil, qui se mirent bravement à l'ouvrage, au nombre de quarante, avec la pompe de leur établissement.

Néanmoins, deux des dix bâtiments ont été complètement détruits. Les sages prisonniers ont été transférés à l'établissement d'Hindeltank.

AVARIE A UN CUIRASSÉ

Lorient, 30 mai. — Le cuirassé Mirabeau effectuait aujourd'hui des essais, lorsqu'une avarie se produisit par l'échauffement de la pompe du condenseur de babord. Les essais durent être suspendus, ils reprendront le 2 juin.

LES ORAGES

A LORIENT

Lorient, 30 mai. — Un violent orage a éclaté cet après-midi sur Lorient. Le tonnerre est tombé sur différents immeubles. Au Lycée, il a brisé le clocher de l'horloge ; il a traversé une classe d'enfants sans toucher personne. Dans une imprimerie, les machines ont été avariées. Une bonne a eu les mains brûlées.

A STUTTGARD

Stuttgard, 30 mai. — Un violent orage, accompagné de pluie et de grêle, a causé de graves dégâts dans la région de Stuttgard. Un moulin de Guinesfeld a été démoli. Le propriétaire et trois autres personnes se sont noyés. A Peimar, dans le grand duché de Bade, six maisons ont été entraînées par les eaux ; douze personnes, parmi lesquelles les personnes d'une même famille, se sont noyées.

L'Exposition Internationale du Nord de la France, à Roubaix

Aujourd'hui, mercredi 31 mai :

Exposition ouverte de 9 heures du matin à 6 heures 1/2 pour les galeries ; de 9 heures du matin à 11 heures pour les jardins. — Entrée : 1 franc.

A 3 heures, au Grand Palais, inauguration de l'Exposition du Concours des Arts de la Femme.

A 8 heures 1/2, au Casino, Polian.

Le Concours des Arts de la Femme

Le jury du Concours des Arts de la Femme s'est réuni, mardi après-midi, au Salon d'honneur, dans le Grand-Palais, où sont exposés les 570 sujets de merveilleuse beauté, qui figurent au concours.

L'inauguration du concours aura lieu le mercredi 31 mai, à 3 heures de l'après-midi.

Le Congrès et la Fête fédérale DES Musiques du Nord et du Pas-de-Calais

LE PROGRAMME DES JOURNEES DES 3 ET 4 JUIN

Le Congrès et la VIIIe Fête fédérale des musiques du Nord et du Pas-de-Calais, laquelle compte à ce jour 931 sociétés groupant 46.978 membres, auront lieu le dimanche 4 juin, à Roubaix.

Comme toujours, au Congrès, il y aura de nombreux délégués, et la Fête fédérale sera très suivie.

Voici dans leurs grandes lignes, les diverses cérémonies :

Le samedi 3 juin, réception des membres du Comité de direction. A sept heures du soir, réunion dans une des salles de l'Hôtel de Ville de Roubaix : travaux préparatoires et examen des rapports.

Le dimanche 4 juin, à huit heures, réception des délégués des Sociétés françaises et étrangères.

A neuf heures, à l'Hippodrome-Théâtre, Congrès et remise solennelle des récompenses aux vieux musiciens, sous la présidence d'honneur de M. Dujardin-Beaumetz, sous-secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts et la présidence effective de son délégué.

Les musiques des Compagnies houillères du Nord et du Pas-de-Calais seront reçues à onze heures en gare, par les sociétés fédérées de Roubaix, au nombre de 31. Un cortège se formera place de la Gare pour parcourir une partie de la ville et revenir en face de l'Hôtel de Ville, où aura lieu la remise solennelle du fanion fédéral par l'Harmonie municipale de Cambrai à la Grande-Harmonie de Roubaix.

Les mineurs formeront une voûte d'acier, sous laquelle passeront les autorités ; puis, toutes les musiques réunies (1.700 musiciens), exécuteront ensemble plusieurs morceaux, sous la direction de M. Koszul, chef de la Grande-Harmonie de Roubaix.

Cette cérémonie sera suivie d'une réception officielle dans les salons de l'Hôtel de Ville. A une heure aura lieu le banquet officiel.

A deux heures et demie, sur le kiosque du Village Flamand, et à quatre heures, sur celui du Lac, commencera le concert de gala, au cours duquel se feront entendre les meilleures musiques des Sociétés minières du Nord et du Pas-de-Calais.

LE CONCERT DE GALA

Voici le programme de ce concert de gala :

Kiosque du Lac. — A 2 heures 1/2, Fanfare de la Capelle-en-Tiérache ; à 4 heures, Fanfare des Mines de Nœux ; à 5 heures, Fanfare des Mines d'Aniche-Auberchicourt ; à 6 heures, Harmonie des Mines de Liévin ; à 7 heures, Fanfare des Mines de Lens.

Kiosque du Village Flamand. — A 4 heures 1/2, Harmonie de Berthaucourt ; à 3 h. 1/2, Harmonie Municipale de Cambrai ; à 4 heures 1/2, Fanfare des Mines de Marles ; à 5 heures 1/2, Harmonie des Mines de Bruay ; à 6 heures 1/2, Fanfare des Mines de Béthune.

A 8 heures 1/2, grand concert par la « Grande Harmonie de Roubaix », en l'honneur des nations étrangères représentées officiellement à l'Exposition.

A 9 heures du soir, grandes illuminations et jets de lumières à travers les allées et jardins de l'Exposition.

Nous reparlerons de cette fête qui, comme les précédentes, obtiendra un vif succès.

UNE REUNION A L'HOTEL DE VILLE

Dans une des salles de l'Hôtel de Ville de Roubaix, sous la présidence de M. Koszul, vice-président de la Journée des Mineurs, remplaçant M. Albert Motte, empêché par un deuil, se sont réunis les membres du Comité dit l'exécution.

M. Alfred Richart, président de la Fédération, quoiqu'encore souffrant, assistait à la réunion. M. Koszul, en ouvrant la séance, a présenté, au nom de tous les musiciens, à M. Richart, les vœux que ceux-ci forment pour le rétablissement de sa santé. M. Richart, très touché, a remercié et assuré ses collègues de toute sa sympathie et de son dévouement le plus entier à la Fédération.

Ensuite, le Comité a étudié et arrêté divers points de la fête. M. Richart, président, et M. Catteau, commissaire général, ont eu, après la réunion, une entrevue avec M. Motte, maire, et ses adjoints, dans le but de régler la réception au délégué du gouvernement.

L'inauguration du Pavillon Néerlandais

L'inauguration officielle du Pavillon néerlandais aura lieu le samedi 3 juin, à trois heures.

L'inauguration du Musée Pontifical

L'inauguration du Musée pontifical (annexe de la Section italienne) aura lieu le dimanche 4 juin.

L'inauguration de la Section Australienne

L'inauguration officielle du pavillon de l'Australie aura lieu le lundi 5 juin.

Un grand concert de gala sera donné : A 11 heures du matin, au kiosque du Lac, par l'Harmonie de Glageon ; à 11 heures du matin, au Village Flamand, par la Fanfare Trélonnaise, de Trélon ; à 8 heures 1/2 du soir, au kiosque du Lac, par l'Harmonie des Aveugles, de Ronchin.

L'inauguration de la Section Argentine

Le jeudi 8 juin, à 2 heures, aura lieu l'inauguration officielle de la République Argentine.

A 8 heures 1/2, au kiosque du Lac, aura lieu un concert par le « Cercle Symphonique du Centre », de Roubaix.

Le samedi 10 juin, au Village flamand, aura lieu un concert par l'Harmonie de la Planche-au-Riez, de Wasquehal.

L'ouverture du champ d'aviation de l'Exposition

La nouvelle de l'ouverture, pour dimanche prochain, du champ d'aviation de l'Avenue des Villas, a été accueillie partout avec un plaisir d'autant plus grand, qu'une circulaire ministérielle récente, à laquelle une fausse interprétation avait, du reste, été donnée dans le public, pouvait laisser croire qu'en raison de la tragique catastrophe d'Issy-les-Moulineaux, les meetings d'aviation seraient, sinon interdits provisoirement, du moins réglementés de manière à les rendre impossibles. Les craintes sont maintenant dissipées et tous ceux — le nombre en est grand — qui n'ont jamais assisté aux évolutions des aéroplanes, ne sont pas les derniers à s'en féliciter.

De nouvelles dispositions pour assurer la sécurité des spectateurs ont, en réalité été prises, par le ministère de l'Intérieur et des mesures d'ordre prescrites par M. Hennion, directeur de la Sûreté Générale, dont un des auxiliaires ; M. Oudaille, commissaire spécial à Paris, lequel a, dans ses attributions, la surveillance des champs d'aviation, viendra à Roubaix, samedi prochain, pour s'assurer que toutes les prescriptions ont été observées sur le terrain de l'avenue des Villas.

Si le temps est propice dimanche, dès quatre heures de l'après-midi, le spectacle du champ d'aviation sera unique et des acclamations unanimes salueront la venue, pour la première fois à Roubaix, des grands oiseaux blancs avec lesquels les Roubaisiens vont avoir

Dernière Heure

DE NOS CORRESPONDANTS PARTICULIERS & PAR FIL SPÉCIAL

LE BUREAU DE LA CHAMBRE

LES COMPETITIONS POUR UN POSTE DE QUESTEUR

Paris, 30 mai. — On sait que par suite de l'élection du Sénat de M. Chapuis, de Meurthe-et-Moselle, un poste de questeur est vacant à la Chambre. Les républicains socialistes, anciens indépendants, revendiquent ce poste pour leur groupe et ont désigné M. Colliard, député du Rhône, comme candidat. Mais la gauche radicale entend garder pour un des siens cette grasse prébende ; elle a choisi aujourd'hui pour son candidat, M. Devin, député de la Haute-Loire, qui a obtenu 44 voix contre 34 à M. Marc Mathis, député des Vosges.

DANS LE SUD-ORANAIS

Une Rencontre avec les Berabbers

Colombéchar, 30 mai. — On signale qu'un Djich de Berabbers enlevait dernièrement une soixantaine de chameaux dans les pâturages de Zafrani, appartenant au Doui Menia soumis à notre influence.

Une reconnaissance de cavaliers réguliers et de tirailleurs recherchèrent les pillards. Après avoir trouvé les traces du Djich, ils le poursuivirent et prirent le contact avec les Berabbers. Dans un court engagement ils reprirent les chameaux enlevés ; plusieurs Berrabbers ont été tués. De notre côté on signale deux blessés et huit chevaux tués.

Le Millénaire de la Normandie

LES FÊTES DE ROUEN

Rouen, 30 mai. — La dernière journée des fêtes de Jeanne d'Arc et du millénaire a la cathédrale, a été consacrée ce matin, à l'inauguration de la statue de l'héroïne, œuvre du sculpteur Narcisse. Armée et cuirassée, Jeanne tient à son côté gauche l'étendard ; la tête et les yeux sont levés vers le ciel. Deux figures allégoriques, la patrie et la religion, entourent cette belle œuvre.

Après le chant de l'hymne « A l'étendard », Mgr Amette, archevêque de Paris, a célébré la grand'messe pontificale. A 3 heures, l'oratorio de la grande libératrice, de M. le chanoine Davranche, avec la musique, et de M. Albert Lambert, pour le poème, a été exécuté par des artistes de l'Opéra et de l'Opéra-Comique, sous la direction du maître de chapelle de la cathédrale. La foule était immense. Ce soir, un nouvel enthousiasme de la cathédrale a eu lieu.

Paris-Rome-Turin

LA MARCHE DE FREY

Gênes, 30 mai. — Frey, interviewé à son arrivée a déclaré que son voyage a été pénible. En arrivant sur Gênes, il n'aperçut pas l'aérodrome et continua sa route vers l'Est. Il reconnut son erreur après 10 kilomètres et rebroussa chemin. Il atterrit après un brillant virage suivi d'un vol plané. La foule l'a applaudi longuement. Le commissaire d'aviation M. Colletletti fit monter Frey en automobile et fit le tour de la piste avec lui, aux acclamations de la foule. Le consul général de France a offert un dîner en l'honneur de l'aviateur. Frey repartira demain matin à 5 heures.

LA MARCHE DE KIMMERLING

Toulon, 30 mai. — Dans la soirée, une automobile venant de Lyon est arrivée à Brignolles, avec un nouvel appareil pour Kimmerling qui on le sait, en avait déjà changé à Avignon. On fit pendant une heure des essais de cet appareil, mais celui-ci d'une force de 75 chevaux ne put donner de bons résultats ; le moteur de Kimmerling n'était que de 50 chevaux. L'aviateur Sommer est reparti aussitôt pour Lyon, afin de chercher deux autres appareils. Kimmerling a dû se résoudre à renvoyer à demain après-midi ou à jeudi matin son vol sur Fréjus-Nice et Gênes.

UNE INTERVIEW DE CARROS A GENES

Gênes, 30 mai. — Garros interviewé sur son voyage de Nice à Gênes a fait les déclarations suivantes :

— Je suis parti de Nice dans des conditions désastreuses. L'appareil avec lequel je suis arrivé à Gênes est celui que j'ai changé à Avignon ; il est tout pourri, tout décollé ; j'espère trouver à Pise un nouveau Blériot. Tant que je ne serais pas à Rome, je ne serai pas content.

Sur les conditions dans lesquelles il a effectué la traversée au-dessus de la mer, Garros a dit :

— C'est terrible. On ne peut pas décrire ce que j'ai enduré au-dessus de la mer verdâtre et houleuse. La rafale était des plus violentes ; mon appareil était violemment secoué comme par secousses, tandis que des nuages très bas et le brouillard me volaient de temps en temps la côte. Le service des torpilleurs était parfait. Cependant, ils auraient dû se tenir plus prêts de la côte. Parfois le brouillard cachait à mes yeux leur présence et je me sentais comme perdu, car, voyez-vous, le brouillard est la véritable terreur des aviateurs.

LA SITUATION DES CONCURRENTS

Paris, 30 mai. — La fin de cette troisième journée de l'épreuve, la situation des aviateurs s'établit comme suit :

Garros est à Pise, où il a atterri à midi 25.

Frey est à Gênes où il a atterri à 7 h. 58.

Beaumont est en panne à Nice depuis hier, on croit que son moteur a été saboté.

Kimmerling est en panne à Brignolles où il n'a pu repartir aujourd'hui.

Vidart est à Avignon où il a atterri à 4 heures 50.

Molla est à la Rozière de Trabin à 6 kilomètres, son appareil est détérioré.

Manissero est à Coligny (Ain) ; son appareil a capoté.

Bathiat est à Baigneux-les-Juifs, à une cinquantaine de kilomètres de Dijon.

LES OFFICIERS AVIATEURS

Le lieutenant Lucas est à Lyon avec son passager où il a atterri à 6 h. 55.

Le lieutenant Chevreau est à Troyes, où il a atterri à 7 h. 10 m. 18 s.

UN ABANDON

Weymann a abandonné à Celles-sur-Ourf (Orne).

CEUX QUI RESTENT

Les aviateurs qui restent en course sont donc au nombre de huit, Landron et Véiobuci n'ayant plus donné signe de vie et pouvant être considérés comme ayant renoncé à poursuivre la course. Au total, dix aéroplanes sur la route Aérienne Paris-Rome-Turin.

L'IMPATIENCE A ROME

Rome, 30 mai. — Au champ d'aviation, une foule énorme était venue cet après-midi, pour assister à l'arrivée des aviateurs. Le bruit s'étant répandu de leur approche à un moment donné, une bousculade se produisit dans le public, impatient de connaître les nouvelles et la foule renversant les palissades, a envahi l'aérodrome.

LES SCANDALES

LE TRAFIC DES DECORATIONS

Paris, 30 mai. — M. Tortat, juge d'instruction, a reçu aujourd'hui la déposition de M. Vimont, de Lille, qui a fait arrêter MM. Evrard et Dutruel qui lui avaient vendu contre de bonnes espèces le consulat de Connani et maintes décorations. M. Vimont a renouvelé ou les précisant encore, les déclarations faites devant le commissaire de police de Lille.

En terminant, il a déclaré qu'il n'était plus consul de Counani. M. Bréset, président de l'Etat libre, l'ayant révoqué de ses fonctions il y a quinze jours. Le juge a confronté ensuite M. Vimont avec les deux inculpés, Evrard et Dutruel, qui étaient assistés de Me Spriet et de Me Dufau, du barreau de Lille. Le juge a donné lecture aux accusés de la déposition de M. Vimont. Ceux-ci ont prétendu qu'il n'y avait pas eu escroquerie de leur part, puisque toutes ces sociétés dont ils ont vendu les décorations existent. Ils ont ensuite fait remarquer que sur une somme globale de 5.904 francs que M. Vimont leur a versés, 2.200 lui ont été remboursés.

Demain, M. Tortat procédera, à Fresnes, à une nouvelle confrontation avec Valensi. Ajoutons que le juge d'instruction a reçu de La Haye, d'Altona, deux commissions rogatoires lui demandant d'entendre Valensi et Meulemons au sujet de la vente des palmes et des Nicham Ittikar. Le magistrat de La Haye a établi que Meulemans avait touché 1.500 francs pour deux brevets de palmes et celui d'Altona, qu'on lui a versé 3.500 francs pour des brevets du Nichem.

LA SANTÉ DE FRANÇOIS-JOSEPH

Paris, 30 mai. — La « Presse Nouvelle » publie la dépêche suivante :

« Vienne, 30 mai. — Plusieurs journaux de la ville annoncent ce matin que l'état de santé de l'empereur François-Joseph devient de plus en plus inquiétant. Le souverain s'est évanoui plusieurs fois. »

D'autre part, l'*Agence Havas* publie la dépêche suivante :

Vienne, 30 mai. — On mande de Goedoelle :

La santé de l'empereur continue d'être extrêmement bonne. Les promenades et les excursions journalières raniment le monarque à vue d'œil. L'empereur monte facilement et sans fatigue dans sa voiture. Il fait seul, dans sa voiture, des promenades de deux heures ou de deux heures et demie. D'après les communications d'un haut fonctionnaire de la cour, l'empereur a très bonne mine pour le moment et il est beaucoup mieux qu'il ne l'était l'hiver dernier. Il a le port plus jeune, son visage se remplit.

BRUIT DE LA MORT DE L'EMPEREUR

Paris, 31 mai, 2 heures 10. — L'« Agence Havas » publie l'information suivante :

Le bruit a couru ce soir à Paris, que l'Empereur d'Autriche était mort subitement. Ce bruit n'a reçu aucune confirmation. Toutefois, un journal berlinois, « la Taglisch Rundschau », reproduit une dépêche de Vienne, dans laquelle on déclare que l'Empereur a été surpris par un orage dans sa promenade, aujourd'hui. Son entourage se montrerait très inquiet.

L'Accident de Chemin de Fer de Valence-d'Albigeois

Carmaux, 30 mai. — Le chiffre exact des morts dans l'accident de Valence d'Albigeois est de trois. Les victimes sont des jeunes filles de 12 à 13 ans. Deux autres fillettes ont eu l'une une fracture de la jambe, l'autre à une fracture de la clavicule. Le train de pèlerins qui se dirigeait sur Notre-Dame de la Dèche faisait de l'eau à la halte de Combalets, quand il fut tamponné par le train régulier à la courbe de station. Les deux dernières voitures ont été brisées.

Violent incendie en Suède

UNE PARTIE D'UNE VILLE DETRUITE

Uméa, 30 mai. — Cet après-midi, un violent incendie qui a menacé toute la ville a éclaté dans une fabrique de meubles. A six heures, outre cette fabrique, six corps de bâtiments avaient été réduits en cendres. A 6 heures et demie, l'incendie semblait circonscrit dans la partie est de la ville, mais il continuait à faire rage dans la partie ouest. On a fait venir de la troupe pour combattre le feu.

Uméa, 30 mai, 9 heures. — Les pompiers se sont enfin rendu maîtres de l'incendie. Outre la fabrique de meubles, 11 maisons d'habitation ont été la proie des flammes.

LES JOURNAUX DE PARIS de mercredi matin

Paris, mercredi, 31 mai.

LA RÉFORME ÉLECTORALE

Du **Soleil** :

« Avec la R. P., il sera quelque peu tenu compte des opinions, et la minorité pourra figurer faiblement, mais honorablement, dans les assemblées. Ce ne sera pas grand chose, mais ce sera quelque chose. »

LA QUESTION SCOLAIRE

De la **République Française** :

« Il y avait deux manières de défendre l'école laïque : une bonne et une mauvaise ; c'est la seconde évidemment que le gouvernement a choisie ; on ne fait jamais rien impunément dans une République, contre la justice et la liberté. »

LES CHAMBRES

De l'**Action** :

« Puisque le Sénat et la Chambre sont consultés cette semaine, la France ne